

Aide-mémoire : arrivée sur Morges

Les inscriptions suivantes sont à effectuer auprès :

- De la commune de résidence dans les 8 jours avec plusieurs documents
- De la poste lien
- Du fournisseur d'énergie : Romande énergie lien
- De Serafe lien
- De l'ECA lien

La liste des documents pour votre arrivée est disponible dans le tableau ci-après.

Pour les Suisses arrivant de l'étranger, merci de bien vouloir consulter le lien suivant :
https://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/leben_im_ausland.html

Informations utiles :

Si vous êtes propriétaire d'un chien, il doit être annoncé auprès de notre service des finances [lien](#).

Si vous êtes titulaire d'un permis de conduire, il vous faut prendre contact avec le Service des automobiles vaudois à Lausanne [lien](#).

Pour les écoles obligatoires, nous vous remercions de prendre contact avec l'Association scolaire intercommunale de Morges et environs [lien](#).

Liens utiles pour les transports publics :

[MBC](#) – [TL](#) – [CFE](#)

Contact :

Office de la population de Morges
Pl. St-Louis 2
Case postale 266
1110 Morges 1
Tél.: +41 (0)21 828 04 00
office.population@morges.ch

Horaires : du lundi au vendredi
8h-11h30 / 14h-16h



Aide-mémoire pour les Suisses arrivant à Morges

	Célibataire	Marié	Marié séparé	Divorcé	Veuf
Carte d'identité ou passeport valable	✓	✓	✓	✓	✓
Acte d'origine ou certificat individuel d'état civil	✓	-	-	✓	-
Certificat de famille (livret) à jour	-	✓	✓	-	✓
Convention de séparation mentionnant la date exacte de la séparation du couple. ATTENTION : si vous n'avez pas encore une convention, une lettre datée et signée par les deux parties indiquant la date de séparation avec copies des documents d'identité de chacun	-	-	✓	-	-
Jugement de divorce définitif et exécutoire	-	-	-	✓	-
Bail à loyer signé ou acte d'achat/vente ATTENTION : si votre nom ne figure pas sur le bail à loyer ou acte d'achat/vente, une attestation de votre logeur, son bail à loyer ou acte d'achat/vente et une copie de son document d'identité sont à présenter	✓	✓	✓	✓	✓
CHF 30.00	✓	✓	✓	✓	✓

ATTENTION : Seul les dossiers complets sont acceptés et tous les membres de la famille doivent être présents.

Office de la population de Morges
Pl. St-Louis 2
Case postale 266
1110 Morges 1
Tél.: +41 (0)21 828 04 00
office.population@morges.ch

Horaires : du lundi au vendredi
8h-11h30 / 14h-16h

